

Emploi – Chômage – Marché du travail Les derniers chiffres au 1^{er} trim.2017 *Impiegù – Disimpiegù – Mercatu di u travagliu L'ultimi dati à u primu trimestru di u 2017*

Au 1^{er} trimestre 2017, en Corse, le secteur privé totalise plus de 79 000 salariés en progression de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est portée plus particulièrement par les secteurs de l'hébergement et de la restauration et du commerce (+2,2 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active reste l'une des plus élevée de France métropolitaine malgré un léger repli observé sur un an. Ainsi, au début de l'année 2017, le taux de chômage insulaire (10,3 %) est supérieur de 1 point au taux national.

Enfin, au mois de mars 2017, Pôle emploi compte 22 350 personnes à la recherche d'un emploi. Sur un an, cet effectif accuse une hausse de 0,3 %, soit 230 demandeurs d'emploi supplémentaires, la catégorie des seniors demeurant la plus impactée.

À u primu trimestru di u 2017, in Corsica, u settore privatu cunta più di 79 000 impiegati. 'ssu numeru cresce d'unu percentu per raportu à l'annu scorsu. U rialzu di i travagliadori si vede u più in i settori di l'osteria è di a ristorazione è di u cummerciu (+2,2%).

In u listessu tempu, u percentuale di disucupati inde a pupulazione attiva stà frà i più alti di Francia metropolitana malgratu una piccula calata dapoi à un annu. Cusì, à u principiu di u 2017, u tassu di disimpiegù di a Corsica (10,3 %) hè più altu d'unu puntu chè quellu à livellu naziunale.

Infine, à u mese di marzu di u 2017, sò 22 320 persone à esse scritte à u Pôle emploi. In un annu, 'ssu numeru cresce d'unu percentu, sia 230 disucupati di più. Quelli chi anu 50 anni é più sò i più cuncernati.

CHIFFRES – CLÉS / Cifri maiò

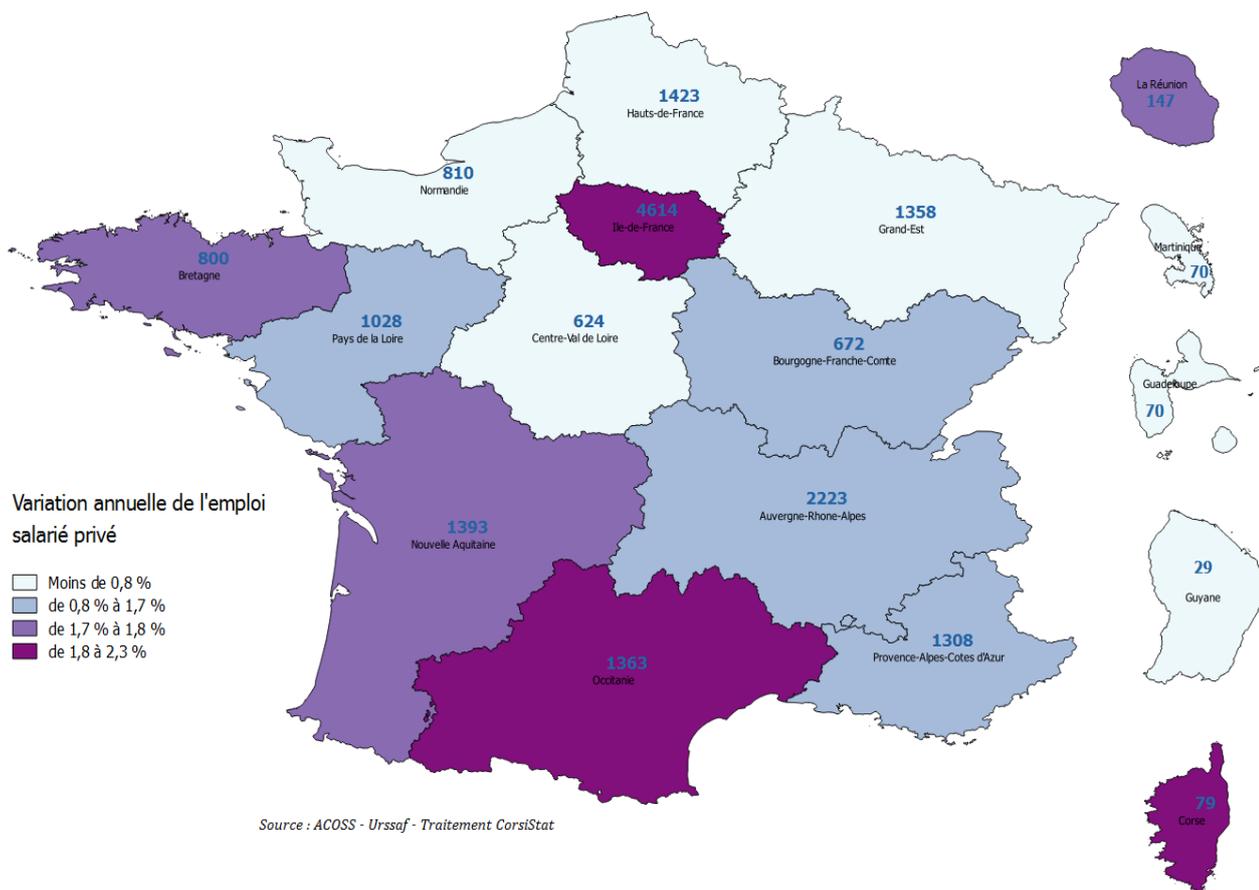
	Valeur	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé – CVS (1 ^e trim. 2017)	79 121	+1,5 %	+2,3 %
ETP en intérim en cumul sur l'année 2016	2 336		+31 %
Masse salariale en millions d'euros – CVS (1 ^e trim. 2017)	496,2	+0,7 %	+3,5 %
Salaire moyen par tête mensuel en euros (1 ^e trim. 2017)	2 111	+0,2 %	+1,9 %
Taux de chômage localisé (1 ^e trim. 2017)	10,3 %	-0,2 pt	-0,7 pt
Nombre de DEFM de cat. A,B,C au 31/03/2017	22 350	-0,1 %	+0,3 %

Source : Acoff – Urssaf ; Dares ; Insee ; Directe – Pole emploi

I. 1^{er} trimestre 2017 : L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ PROGRESSE DE FAÇON MARQUÉE

Primu trimestru di u 2017 : prugressione franca di l'impiegatu ind'u settore privatu

Carte 1 : Effectifs salariés privés en milliers au 31/03/2017 (CVS) et évolution



À la fin du 1^{er} trimestre 2017, la Corse comptabilise **79 121 emplois salariés dans le secteur privé**. Sur un an, cet effectif progresse de 2,3 % suivant une tendance plus soutenue qu'au niveau national (+1,5 % par rapport au 1T2016). Cette tendance haussière s'accélère par rapport aux deux trimestres précédents (+1,4 % au 4T2016 après +1,5 % au 3T2016).

La Corse est ainsi la première région de France en termes de croissance de l'emploi juste devant l'Île-de-France (+2,2 %) et l'Occitanie (+2 %), la Guyane étant la seule région française dont l'effectif diminue (-0,9 %).

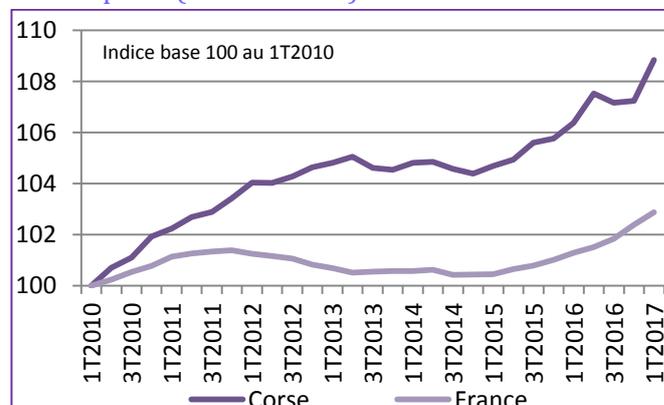
En glissement trimestriel, comme en fin d'année 2016, la Corse enregistre des emplois supplémentaires avec toutefois une progression plus soutenue (+1,5 % après +0,1 % au 4T2016) (Voir Graphique 1).

Parallèlement, le nombre de déclarations d'embauche continuent de progresser. Au 1^{er} trimestre 2017, **17 914 intentions d'embauche** (hors intérim) ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse, soit 3,1 % de plus qu'au trimestre précédent. Tous les types de contrats sont concernés, les CDD comme les CDI suivent cette tendance.

L'hôtellerie, café et restauration est le secteur qui

prévoit le plus de recrutement avec une part de 38 % et affiche avec les services **l'évolution la plus marquée (+5,3 %)** tandis que l'industrie et le commerce enregistrent un repli des intentions d'embauche (respectivement -2,3 % et -3,3 %).

Graphique 1 : Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (données CVS)



Des créations d'emploi portées par le secteur de l'hôtellerie et de la restauration

Entre le 4^e trimestre 2016 et le 1^{er} trimestre 2017, à l'exception de l'industrie, tous les secteurs affichent une hausse des effectifs. Le secteur de **l'hébergement et de la restauration est particulièrement dynamique avec un accroissement de +4 %**, soit un gain de près de 430 emplois.

Sur un an, tous les secteurs présentent un niveau d'emploi supérieur à celui du début de l'année 2016. **Le commerce et l'hôtellerie et la restauration arrivent en tête** avec la même progression de 2,2 % correspondant respectivement à 371 et 238 emplois supplémentaires.

Pour autant, malgré une embellie apparente en termes de créations d'emploi **l'hôtellerie et la restauration** est le secteur le plus touché par les **difficultés de trésorerie**. Il est le plus concerné par les demandes de délais de

Des salaires moyens inférieurs malgré une vive progression

Dans le même temps, la masse salariale et le salaire moyen par tête (SMPT) poursuivent leur trajectoire haussière.

Dans le secteur privé, **la masse salariale s'élève à 496 millions d'euros** (donnée corrigée des variations saisonnières) au 1^{er} trimestre 2017. Elle augmente de 3,5 % sur un an et enregistre le **taux d'accroissement le plus élevé de France métropolitaine** (+2,9 % / 1T2016).

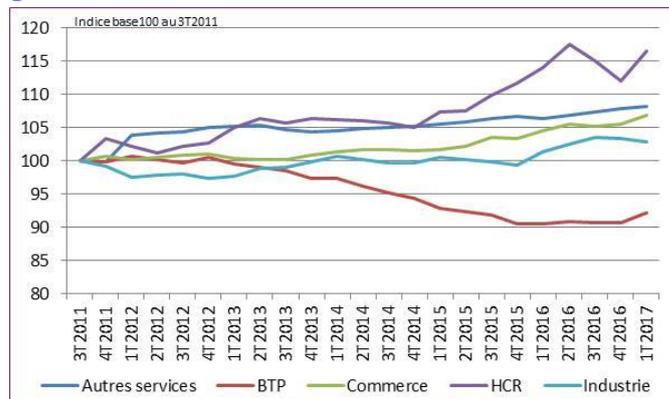
Par ailleurs, en moyenne, sur le trimestre, un salarié du secteur privé est rémunéré **2 111 euros brut par mois soit 1,9 % de plus qu'un an auparavant**. La Corse réalise ainsi la progression la plus marquée sans pour autant parvenir à remonter dans le classement des régions françaises (*Voir Tableau 1*). Elle affiche toujours le SMPT le plus bas tandis que l'Île-de-France enregistre le plus élevé avec une valeur de 3 287 euros brut soit près de 1 180 euros de plus que la Corse.

Toutefois, l'analyse par grands secteurs d'activité met en évidence des disparités de revenus. Si l'industrie apparaît comme le domaine le plus rémunérateur avec un SMPT de 2 330 euros environ au 4^e trimestre 2016, c'est aussi le secteur d'activité où la différence avec le national est la plus significative. En effet, l'écart de salaire mensuel est en moyenne inférieur de près de 700 euros par rapport à la France entière et de 530 euros par rapport à la France de province (France métropolitaine hors Île-de-France).

A contrario, à l'approche de l'hiver, l'hôtellerie et la restauration qui présente le SMPT le moins élevé parmi les grands secteurs (1 880 € / mois brut) affiche un différentiel moins marqué avec des rémunérations

supérieur auprès de l'Urssaf (7% des cotisants du secteur au 1T20147) et son taux d'impayés (12,8 %), le second après celui de la Construction (13,1 %), est en hausse de 2,2 points sur un an.

Graphique 2 : Évolution de l'emploi salarié privé par grand secteur d'activités



Source : Acoess - Urssaf - Traitement CorsiStat

supérieur en Corse (+160 € /France entière ; +229 €/Province).

Dans les services, les écarts avec la Province sont petits avec un salaire insulaire moyen supérieur de 30 euros.

Tableau 1 : Classement par région du SMPT¹ mensuel au 1^{er} trimestre 2017 et évolutions

Régions	SMPT mensuel CVS	GA
Corse	2 111 €	+1,9%
Bretagne	2 212 €	+1,6%
Bourgogne-Franche Comté	2 215 €	+1,1%
Nouvelle Aquitaine	2 242 €	+1,5%
Hauts-de-France	2 279 €	+1,2%
Pays de la Loire	2 284 €	+1,7%
Normandie	2 285 €	+0,2%
Grand Est	2 287 €	+1,1%
Centre-Val de Loire	2 288 €	+1,4%
Occitanie	2 292 €	+1,5%
DOM	2 346 €	+1,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 353 €	+1,3%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 441 €	+2,0%
Île-de-France	3 287 €	+1,6%
France entière	2 557 €	+1,2%
France métropolitaine	2 561 €	+0,5%
France de province	2 305 €	+1,5%

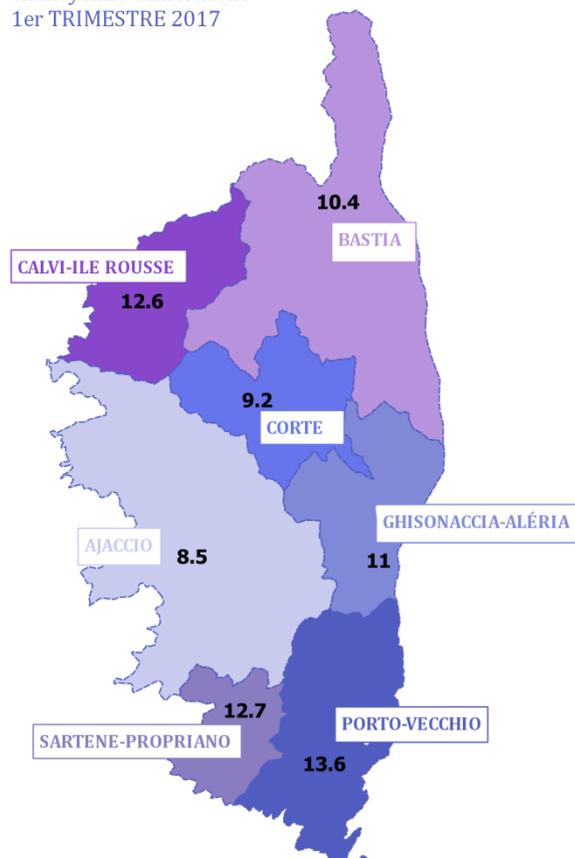
Source : Acoess-Urssaf - Traitement CorsiStat

¹ SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

II. TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : UNE DEMANDE TOUJOURS ÉLEVÉE

Percentuale di disempiegu è disuccupati in Corsica: una dumanda sempre alta

TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS par ZONE D'EMPLOI en moyenne trimestrielle
1er TRIMESTRE 2017



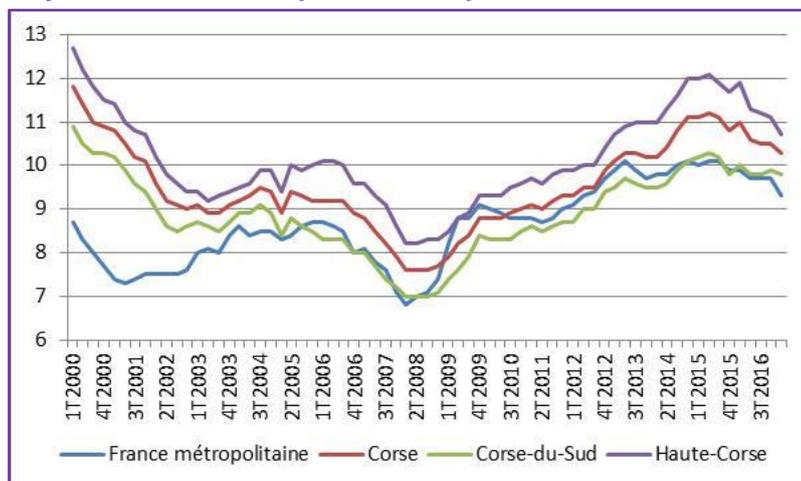
Source : Insee - Traitement CorsiStat

Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 1^{er} trimestre 2017

Région	Taux de chômage (%)
Hauts-de-France	11,7
Occitanie	11,2
PACA	11,0
Corse	10,3
Normandie	9,6
Grand Est	9,5
Centre – Val de Loire	9,0
Nouvelle Aquitaine	9,0
Bourgogne – Franche-Comté	8,5
Auvergne – Rhône – Alpes	8,3
Île-de-France	8,3
Bretagne	8,1
Pays de la Loire	8,0
France métropolitaine	9,3

Source : Insee - Traitement CorsiStat

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Source : Insee - Traitement CorsiStat

Maintien du nombre de chômeurs à un niveau élevé

Au 1^{er} trimestre 2017, **10,3 % de la population active** était au chômage au sens du BIT² contre 9,3 % au niveau métropolitain. Ce taux diminue de 0,2 point sur un trimestre et de 0,7 point par rapport à l'an passé (11 % au 1T2016). Malgré ce repli, **la Corse affiche l'une des parts les plus élevées** de France métropolitaine (Voir Tableau 2). Avec un taux de chômage de 11,7 %, les Hauts-de-France est la région la plus concernée par la problématique tandis que le Pays de la Loire reste la partie du territoire français la moins touchée (8 % de la population active y est au chômage).

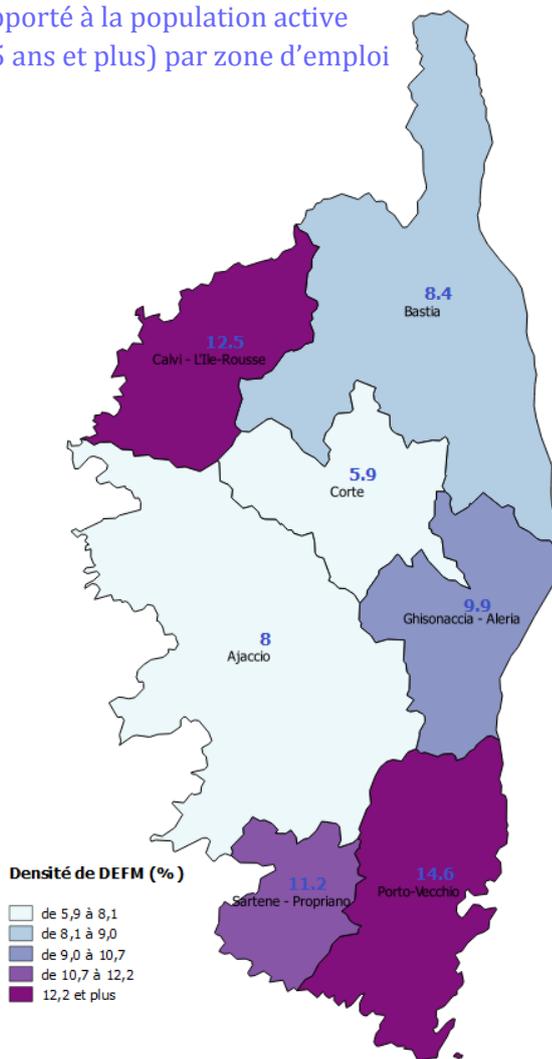
Au sein du territoire, des disparités sont observées. Le découpage par zone d'emploi met en relief des **micro-régions plus exposées**. Il s'agit de la **partie extrême-sud** (ZE de Porto-Vecchio et de Sartène-Propriano) et de la **Balagne** où les proportions de chômeurs dans la population active sont supérieures ou avoisinent les 13 % (Voir carte ci-dessus).

À l'échelle des départements, la **Haute-Corse** présente un taux de chômage plus élevé (10,7 % contre 9,8 % pour la Corse-du-Sud). Il diminue toutefois sur un trimestre et sur un an (-0,4 point et -0,2 point respectivement).

Pour rappel, la **zone d'emploi d'Ajaccio** dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire est le territoire où le **taux de chômage est le plus bas** (8,5 %).

² Bureau internationale du travail – Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement) (définition de source Insee).

Nombre de DEFM de cat. A,B,C en mars 2017 rapporté à la population active (15 ans et plus) par zone d'emploi



Sources : STMT, Pôle emploi-Dares ; Insee, RP2013 – Traitement CorsiStat

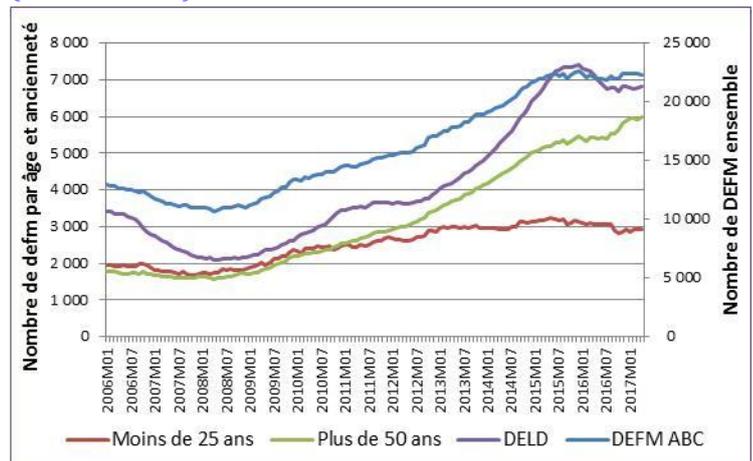
Tableau 3 : Nombre de DEFM de cat. A, B, C en mars 2017 et évolution par âge et sexe

Sexe	Age	Effectif de fin d'année	Evolution sur un mois	Evolution sur un an
Hommes	Moins de 25 ans	1 540	+3,4%	-1,9%
	Entre 25 et 49 ans	6 040	-1,1%	-2,7%
	50 ans ou plus	2 870	0,0%	+10,8%
	ensemble	10 450	-0,2%	+0,8%
Femmes	Moins de 25 ans	1 390	-2,1%	-6,4%
	Entre 25 et 49 ans	7 370	-0,4%	-0,5%
	50 ans ou plus	3 110	+1,6%	+9,9%
	ensemble	11 870	-0,1%	+1,3%
Ensemble	Moins de 25 ans	2 930	+0,7%	-3,9%
	Entre 25 et 49 ans	13 410	-0,7%	-1,5%
	50 ans ou plus	5 980	+0,8%	+10,3%
	ensemble	22 320	-0,1%	+1,0%

Source : Direccte, Pôle emploi – Traitement CorsiStat

³ Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi.

Graphique 4 : Évolution des DEFM par catégories (données CVS)



Source : Direccte, Pôle emploi – Traitement CorsiStat

Une situation toujours aussi préoccupante pour le public des séniors

À la fin du mois d'avril 2017, **22 320 personnes** sont inscrites à Pôle emploi en Corse en catégories A, B et C³, soit 230 de plus qu'en avril 2016 (+1 %). Ce nombre suit la tendance nationale dont la progression est toutefois plus marquée (+2,3 % sur un an).

Depuis le début de l'année 2017, bien que le niveau de l'effectif des demandeurs d'emploi soit supérieur à celui de l'année précédente, celui-ci tend à se stabiliser entre 22 300 et 22 400 personnes.

L'analyse par zone d'emploi permet de mettre en évidence que certaines micro-régions sont plus exposées à la problématique du chômage. Des similitudes avec la répartition du taux de chômage se retrouvent ici même si la notion de demandeurs d'emploi diffère de celle des chômeurs au sens du BIT. Ainsi, la **part de DEFM** (demandeurs d'emploi de fin de mois) de catégories A,B,C dans la population active des 15 ans et plus est **plus élevée dans la zone d'emploi de Porto-Vecchio (11,1 %) et en Balagne (9,6 %)** tandis que la région ajaccienne et le Centre-Corse sont moins touchées (*Voir carte ci-dessus*).

À l'échelle des départements, la situation reste identique à celle de la fin de l'année 2016. La **Haute-Corse enregistre un nombre toujours plus élevé** de DEFM (11 810 contre 10 510 pour la Corse-du-Sud) en repli de 0,2 % par rapport à avril 2016 tandis que la Corse-du-Sud voit son nombre d'inscrits à Pôle emploi augmenter une fois encore (+2,4 % sur un an).

Parmi les différentes catégories d'âge, **la situation des « 50 ans ou plus » reste très préoccupante**. Sur un an, leur nombre **progressé de 10,3 %**, ce qui représente **560 demandeurs d'emploi de plus** qu'en avril 2016.

La hausse des DEFM observée au cours du mois d'avril est uniquement le fait de la dégradation constatée chez les seniors, seul public à voir son effectif augmenter au Pôle emploi.

Par ailleurs les **demandeurs d'emploi de longue durée** (DELD), c'est-à-dire à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an, sont **moins nombreux** qu'un an auparavant (-4,1 %). Cette diminution poursuit la tendance amorcée

en mai 2016. Ainsi, 290 DELD de moins sont comptabilisés sur les listes de Pôle emploi.

Enfin, le nombre de **femmes, plus nombreuses** sur les listes de Pôle emploi (53 %) augmente davantage (+1,3 % contre +0,8 % pour les hommes) (voir [Tableau 3](#)). Elles sont ainsi 150 de plus que l'année précédente à la recherche d'un emploi alors que leur effectif diminuait d'autant à la fin de l'année 2016.

Tableaux annexes

Tableau 1 : Comparaisons régionales des évolutions de l'emploi salarié privé au 1T2017

Région	Glissement annuel (%)	Effectif salarié en milliers
Corse	+2,3	79
Ile-de-France	+2,2	4 614
Occitanie	+2,0	1 352
Bretagne	+1,8	800
Nouvelle Aquitaine	+1,8	1 393
Auvergne-Rhône-Alpes	+1,7	2 223
Pays de la Loire	+1,7	1 028
Réunion	+1,7	147
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+1,2	1 308
Bourgogne-Franche-Comte	+0,9	672
Grand-Est	+0,8	1 358
Hauts-de-France	+0,8	1 423
Normandie	+0,8	810
Centre-Val de Loire	+0,5	624
Martinique	+0,2	70
Guadeloupe	+0,1	70
Guyane	-0,9	29

Source : Acoiss-Urssaf - Traitement CorsiStat

Tableau 2 : Évolution de l'effectif salarié privé par grands secteurs

Grands secteurs	1T2016	4T2016	1T2017	GT (%)	GA (%)
Autres services*	32 811	33 251	33 363	+0,3	+1,7
BTP	10 528	10 555	10 724	+1,6	+1,9
Commerce	16 560	16 716	16 931	+1,3	+2,2
HCR	11 023	10 834	11 262	+4,0	+2,2
Industrie	6 216	6 336	6 299	-0,6	+1,3

*hors Intérim

Source : Acoiss-Urssaf - Traitement CorsiStat